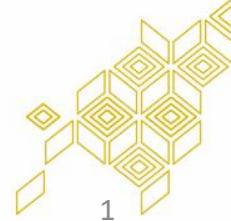




Conseil local de santé mentale (CLSM) de la Métropole tourangelle

Webinaire évaluation 1^{er} juin 2023



Contexte

Création du CLSM

- en 2018
- 4 communes d'intervention
- Nombre d'habitants : 203 575 habitants*

Membre du Comité de pilotage

- Représentants des villes concernées (Tours, Joué-Lès-Tours, La Riche et Saint-Pierre-Des-Corps)
- Représentant de Tours Métropole Val de Loire
- Représentant du CHRU de Tours
- Représentant de l'ARS Centre Val de Loire
- Représentant du Conseil départemental
- Représentant de la Préfecture
- Représentant des professionnels libéraux (CPTS O' Tours)
- Représentant des aidants (UNAFAM)

Poste de coordination

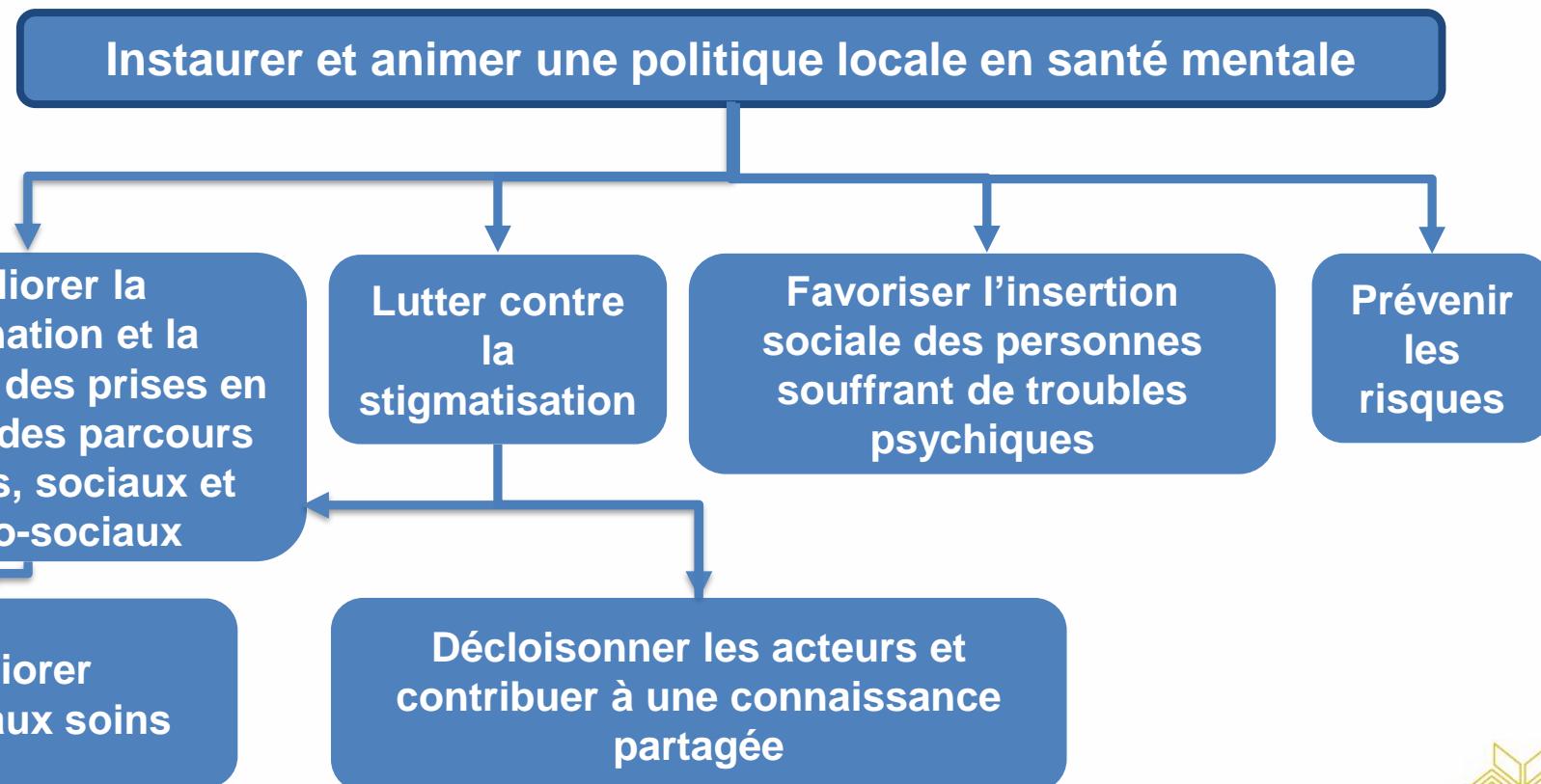
- Porteur: CHRU de Tours, mise à disposition au sein de Tours Métropole
- Financeurs: ARS Centre Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Tours
- 3 premières années à 50%

Diagnostic initial

- ateliers d'échange lors de la 1ère Assemblée plénière du CLSM
- 100 participants (Professionnels des milieux sanitaire, médico-sociaux et sociaux, associatifs, Conseil citoyens)

Contexte

- **Dynamique lancée autour des objectifs suivants :**



Répondre aux problématiques rencontrées par la population des quartiers prioritaires de la ville



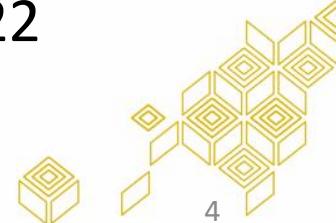
La démarche d'évaluation

➤ Pourquoi ?

- Point d'étape suite à 4 ans d'existence
- Redéfinir les priorités du CLSM suite à la crise sanitaire
- Questionner l'engagement financier des partenaires
- Renouvellement de la convention partenariale

➤ Comment ?

- Synthèse des bilans du CLSM depuis sa création en 2018
- Ateliers d'échange lors de l'Assemblée plénière 2022
- Questionnaire en ligne de mi-avril à mi-mai 2022



La démarche d'évaluation

➤ Rétroplanning

1er trim. 2022

- Synthèse des bilans depuis 2018 par la coordinatrice du CLSM
- Elaboration d'une méthodologie pour recueillir les attentes des acteurs du territoire

25 mars 2022

2ème trim. 2022

- Recueil des attentes des acteurs du territoire
- Synthèse par la coordinatrice

28 juin 2022

3ème trim. 2022

- Ecriture de la feuille de route pour les futurs travaux du CLSM

Octobre

Constitution et réunion d'un groupe de travail avec quelques membres du COPIL

COPIL
Présentation de la synthèse des bilans + validation de la méthodologie proposée

COPIL:
Présentation des résultats du recueil et des recommandations

COPIL:
Présentation et validation de la feuille de route

Convention de partenariat du CLSM caduque au 31/12/2022

Critères d'évaluation

➤ Indicateurs quantitatifs autour des :

- Actions mises en place par le CLSM
- Outils créés et relayés par le CLSM
- Rencontres avec les partenaires du territoire
- Interventions auprès lors d'évènements des partenaires locaux
- Moyens financiers et humains
- Partenariats développés
- Supports de communication créés et relayés
- Retombées médiatiques

Critères d'évaluation

➤ Indicateurs qualitatifs sur :

- La dynamique du comité de pilotage (mobilisation, changement d'interlocuteur)
- La mobilisation des partenaires du comité de pilotage (sur les actions)
- L'articulation du CLSM avec les autres dispositifs de santé/santé mentale locaux (PTSM, Groupe santé des villes, etc.)
- La pertinence des actions du CLSM sur la base des 3 références suivantes :
 - ✓ les attentes des partenaires du territoire émises lors du diagnostic initial de 2018;
 - ✓ la feuille de route « Santé mentale et psychiatrie » du ministère des solidarités et de la santé de 2018;
 - ✓ le Projet Territorial de Santé Mentale d'Indre et Loire (2020)
- La connaissance des actions menées par le CLSM par les partenaires locaux
- La pertinence des actions développées par le CLSM au regard des objectifs du CLSM
- L'impact des actions développées par le CLSM sur les pratiques professionnelles des partenaires locaux (interconnaissance, réseaux, etc.)
- Le contenu des supports de communication créés et relayés

Critères d'évaluation

➤ Les attentes des partenaires locaux sur :

- Les thématiques prioritaires
- Les publics prioritaires
- Le type d'actions attendues sur le territoire qui devraient être portées par le CLSM (information, sensibilisation, formation, recherche de financement, méthodologie de projet, etc.)



Merci de votre attention

**Pour toutes informations complémentaires
Clarissee HERMELIN
c.hermelin@tours-metropole.fr / 06 33 13 57 97**

